

## Amiante : Maintenir ses compétences d'encadrant mixte ou cumul de fonctions Formation recyclage selon l'art. R 4412-94 alinéa 2 du Code du Travail (sous-section 4)

### Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

[contact@ifrbpoitoucharentes.fr](mailto:contact@ifrbpoitoucharentes.fr)

### Durée

1 jour - 7:00 heures

### Tarif

228.00 € HT soit 273.60 € TTC par participant

### Public

L'employeur et toute personne cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et de chantier dans le cadre d'interventions sur matériau amianté ou présence suspectée d'amiante.

### Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.

### Détenir une attestation de compétences\*

Encadrement de chantier amiante préalable ou de recyclage dit de sous-section 4 de moins de 3 ans.

Détenir une attestation médicale\* d'aptitude au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire) de moins de 2 ans. Le stagiaire devra se présenter avec les EPI de base\* (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants).

**\*Indispensable à la délivrance de l'attestation de compétence. En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques**

### Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émergence, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Exposés suivis d'exercices exigeant de l'apprenant une participation et une implication importantes.

Mise en situation des participants (y compris sur la plateforme habilitée INRS) en fonction de leurs responsabilités et attributions au sein de l'entreprise selon les exigences de la réglementation amiante.

Utilisation de supports digitaux pour l'animation.

### Profil de l'intervenant

Formateurs, techniciens ou ingénieurs qualifiés, disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'amiante et de la prévention des risques.

### Informations complémentaires

### Objectif professionnel

S'inscrire dans le contexte réglementaire relatif à la prévention du risque Amiante

### Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre à jour ses connaissances des opérations spécifiques pouvant libérer des fibres d'amiante
- Connaître les dernières évolutions techniques et réglementaires
- Vérifier les procédures adaptées aux interventions et un mode opératoire
- Expliquer les consignes aux opérateurs
- Réagir face aux situations anormales

### Contenu

- Caractéristiques, propriétés de l'amiante et effets sur la santé
- Connaître les régions comportant des terrains amiantifères
- Produits susceptibles de contenir de l'amiante : localisation, identification
- Produits de substitution
- Dispositif réglementaire (Code de la santé publique, Code du travail, réglementation ICPE, ADR, etc.)
- Documents exigibles lors des interventions sur des immeubles bâtis (rapports de repérages, diagnostics, NF X 46-020)
- Responsabilités pénales, administratives
- Analyse critique d'un repérage amiante et évaluation des risques
- Choix, mise en oeuvre, utilisation et maintenance des équipements de protection (individuelle et collective)
- Consignes à tenir en cas de situation d'urgence et situations anormales
- Gestion des déchets (emballage, marquage, transport, élimination, etc.)
- Contrôles sur chantier (mesures d'empoussièrement, dépression, étanchéité, rejets d'effluents, etc.)
- Documents de chantier (traçabilité, BSDA, fiches d'expositions, etc.)

### Critères et modalités d'évaluation

Épreuve théorique : à minima 20 minutes validée par un test Q.C.M

Épreuve pratique : environ 1 heure

Attestation de compétences si réussite aux évaluations théoriques et pratiques.

**Attention** : la délivrance de l'attestation est soumise à la réussite de l'ensemble des épreuves pratiques (y compris à la réalisation d'une décontamination réelle en sas à 5 compartiments équipés de douches).

**Attestation de compétences valide 3 ans.**

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

